



Formation

CHEFS D'EQUIPES EN IMPRESSION D'ÉTIQUETTES: METHODES DE MANAGEMENT

Formation réservée aux adhérents à l'UNFEA

Public

Responsables d'équipes

Objectifs pédagogiques

Sécuriser les participants sur leurs acquis et identifier leurs zones de progrès
Proposer des ateliers pratiques de mise en situation
Permettre aux participants de mieux appréhender leur rôle dans l'entreprise

Dates et horaires - 2 jours en 2010

Lundi 8 février (10h-18h)
Mardi 9 février (9h-17h)

Lieu

Bureaux de l'UNFEA
4/6 rue Borromée - 75015 PARIS (métro Volontaires ligne 12)

Hébergement : possibilité de vous fournir une liste d'hôtels - nous contacter

Coût

350 €HT par personne, plus 50€HT de frais de bouche (2 déjeuners)
Soit **478,40 € TTC** par personne, **payable à 5i Conseil**.

Inscription

Auprès de L'UNFEA, M. Christophe Perrot
Tél. : 01 45 44 13 37 / 06 33 70 59 06 / Mail : christophe.perrot@unfea.org
Avant le 25 janvier 2010



PROGRAMME

Les 8 et 9 février 2010

Introductions et présentations

Les raisons de ce stage

Analyse des situations : bien vécues/mal vécues en tant que manager/managé.
Exercice individuel et restitution.

Notion de mission

Perception du rôle confié.
Analyse et formulation de la mission des stagiaires.
Règles de communication bidirectionnelles : management et compte-rendu.

Typologie des comportements

Analyse des quatre catégories principales.
Exercice individuel et restitution.

Principes de management

Différents types de management.
Relation avec les savoirs.
Gestion des ressources humaines
Principes organisationnels, typologie des partenaires.
Relation entre l'homme et son poste de travail.
Culture d'entreprise et communication interculturelle.
Règles pratiques de la communication.
Principes de gestion du temps.

Tests des « drivers » (analyse transactionnelle)

Exercice individuel.
Proposition de méthodologie (M.E.N.T.O.R.).
Principes de délégation et contrôle.

Analyse et bilan des motivations

Pyramide de Maslow.
Exercice individuel de test.

PROGRAMME (Suite)

Outils de management

Entretien périodique d'évaluation.
Analyse et principes de situation de recadrage.
Règles de la gestion de conflits.
Jeux de rôles. Exercices pratiques.
Enregistrement vidéo et restitution.

Conclusions

FORMATEUR

Olivier Michaud

Si Conseil
Allée des Cuirassiers- Quartier Valmy
51800 SAINTE MENEHOULD

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION AUX FORMATIONS DE L'UNFEA

Champ d'application :

Les inscriptions aux stages de formation organisés par l'Union Nationale des Fabricants d'étiquettes adhésives sont soumises aux présentes conditions, sauf dérogation écrite de la part de l'UNFEA. Toute inscription implique l'adhésion pleine et entière du responsable de l'inscription et du participant à ces conditions générales.

Participation aux formations

Sauf précision contraire explicite dans le programme de la formation, les formations organisées par l'UNFEA sont ouvertes aux seuls adhérents de l'UNFEA. Il est entendu par adhérent toute société étant à jour du règlement de sa cotisation annuelle au titre de l'adhésion à l'UNFEA.

Inscription et paiement

Les prix de formations sont indiqués sur chaque programme en euros HT et TTC. L'inscription se fait comme indiqué sur la première page du programme, soit auprès de l'organisme dispensateur de la formation, soit directement auprès de l'UNFEA. De même, le paiement se fera soit à l'organisme de formation, soit directement auprès de l'UNFEA, comme indiqué en première page de chaque programme. Nos formations sont payables à l'inscription. Aucune inscription n'est considérée comme valide tant que le paiement correspondant n'a pas été versé.

Convention et facturation

En cas de formation conventionné, c'est l'organisme dispensateur qui s'occupera d'établir convention et facturation à l'entreprise participante, qui s'engage donc à respecter les termes de la convention de formation.

Annulation et abandon

Toute demande d'annulation d'une inscription, à l'initiative du stagiaire ou du responsable de l'inscription doit être notifié par écrit à l'UNFEA ou à l'organisme de formation au moins dix jours avant la date de début du stage. Toute annulation passé ce délai entraînera la facturation complète des frais d'inscription.

Si, en cas de force majeure, un stagiaire dûment inscrit ne peut participer à la formation, il peut être remplacé par un collaborateur de la même société qui devra communiquer le nom et les coordonnées du remplaçant dans les plus brefs délais.

L'UNFEA se réserve le droit d'annuler ou de reporter les stages sans conditions. Dans ce cas, l'UNFEA s'engage à prévenir au plus tôt chaque stagiaire et à lui proposer une inscription prioritaire sur la prochaine session de la formation concernée, le cas échéant. En cas de changement sur les dates ou le lieu de la formation, l'entreprise aura la possibilité de retirer son inscription.

Dans ce cas ou celui d'une annulation de la formation du fait de l'UNFEA, l'intégralité des sommes réglées par l'entreprise au titre de l'inscription lui sera restituée.

Attribution de compétence

En cas de litige, seuls les tribunaux de Paris sont compétents.